

Chemin des Eclapons - 69390 VOURLES
B.P. 101 - 69390 VERNAISON
☎ 04 72 31 86 86 - Fax 04 72 31 86 99
Tél. SAV 04 72 31 86 78
generfeu@generfeu.com

PANNEAUX RADIANTS LUMINEUX RV

DOCUMENTATION TECHNIQUE

CET APPAREIL EST LIVRE EQUIPE SUIVANT LA NATURE DU GAZ DEMANDE



Ces instructions sont valables pour les panneaux en France (FR) uniquement.
Si ce symbole de pays n'est pas inscrit sur les appareils, veuillez consulter votre fournisseur.

A Lire Attentivement avant toute opération d'installation, d'exploitation, d'entretien.

Dans le cadre des améliorations et des perfectionnements apportés à nos appareils, nous nous réservons le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques de ceux-ci.

RECOMMANDATIONS AVANT UTILISATION

Ce radiant alimenté au gaz, non raccordé sur conduit de fumées et positionné en hauteur est conçu pour être utilisé dans des locaux industriels ou commerciaux comme les entrepôts, ateliers de fabrication, hangars d'avion, garage, pour le confort des utilisateurs.

PAS D'UTILISATION RESIDENTIELLE

Ne pas utiliser en habitation, dortoir, garage privée, etc.….

GENERFEU ne peut pas connaître chaque utilisation de ces appareils. Vérifiez auprès des autorités locales de sécurité incendie (mairie, pompiers…)si vous avez des doutes sur la classification des locaux et la possibilité d'installer ce type de matériel.

IMPORTANT

Ces panneaux radiants doivent impérativement être installés et mis en service par un professionnel qualifié, conformément aux règles de l'art, et aux textes réglementaires en vigueur du pays destinataire. Toute modification des radiants pour changement de gaz doit être effectuée par un professionnel qualifié.

Lisez attentivement ces instructions avant d'installer, de mettre en route ou de réaliser les opérations de maintenance sur les panneaux radiants.

Le non-respect de ces instructions et avertissements, ainsi que ceux inscrits sur le radiant, pourrait entraîner des conséquences de blessures corporelles, mort, incendie, asphyxie et/ou dégâts matériels. Conservez soigneusement cette notice pour une réutilisation future.

INFORMATIONS GENERALES



Les informations suivantes sont à lire avant d'installer ou d'utiliser les panneaux radiants :
Chaque radiant est équipé d'un système d'allumage et de contrôle entièrement automatique. Quand l'appareil est alimenté électriquement, la vanne gaz s'ouvre pour permettre l'arrivée du gaz au brûleur. L'électrode d'allumage produit alors un train d'étincelles pour enflammer le gaz.

Les électrodes sont aussi utilisées pour détecter la flamme. En présence de celle-ci, le train d'étincelles s'arrête et le radiant commence un cycle de fonctionnement normal.

En cas d'absence de flamme, le train d''étincelles est interrompu après quelques secondes, et la vanne gaz se ferme. Le radiant s'éteint alors et l'allumage ne se reproduit pas. L'alimentation électrique doit être coupée, puis remise en route avant qu'une autre tentative d'allumage n'intervienne.

ATTENTION :

NE PAS STOCKER OU UTILISER D'ESSENCE OU AUTRES PRODUITS INFLAMMABLES A PROXIMITE DES APPAREILS.

ATTENTION :

CES APPAREILS DOIVENT ETRE RACCORDES SUR PRISE DE TERRE.

ATTENTION :

NE PAS TOUCHER LES ELECTRODES D'ALLUMAGE OU D'IONISATION, OU N'IMPORTE QUELLE PARTIE DU CIRCUIT D'ALLUMAGE QUAND L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EST BRANCHEE.
CES PIECES VEHICULENT DE HAUTS VOLTAGES A TOUT MOMENT ET PRODUIRONT UN CHOC ELECTRIQUE EN CAS DE CONTACT.

FONCTIONNEMENT

MISE EN ROUTE DU PANNEAU RADIANT

1. Vérifier que l'alimentation gaz du panneau est ouverte.
2. Vérifier que le régulateur de température et/ou l'horloge de programmation sont en demande de chauffe.
3. Mettre en route l'alimentation électrique, et le cycle d'allumage commencera. Après un délai d'environ 10 secondes, le brûleur est enflammé par le train d'étincelles.
4. Si l'allumage ne se fait pas, la boite de contrôle mettra le radiant en sécurité et aucun autre essai d'allumage ne sera effectué.
5. Si une mise en sécurité survient, couper l'alimentation électrique, et la rétablir après 30 secondes.
   En cas de mises en sécurité successives (plus de 3 fois), éteindre le radiant et appeler le service de maintenance.

ARRET DU PANNEAU RADIANT

Couper l'alimentation électrique du radiant. Le brûleur sera éteint.
Si le radiant doit être arrêté pour une période prolongée (plus de 1 mois), il est recommandé de couper l'alimentation gaz et électrique.

ENTRETIEN

Les panneaux radiants GENERFEU nécessitent un entretien annuel afin d'assurer une sécurité et un fonctionnement efficaces. Les opérations d'entretien figurent en page 8 de cette notice. La maintenance devra toujours être effectuée par un professionnel qualifié.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

MODELE	Puissance nominale PCS (KW)	Injecteurs (mm)		Pression gaz brûleur (mbar)			Alim. gaz femelle	Nbre brûleur	Larg. (mm)	Haut. (mm)	Prof. (mm)	Poids (Kg)
		Gaz nat G20 G25	Prop. G31	Gaz nat G20	Gaz nat G25	Gaz prop G31						
RV30	8.8	2.25	1.6	15	19	25	½"	1	314	575	289	8.2
RV50	14.6	2.1	1.5	15	19	25	½"	2	479	575	289	12.2
RV60	17.6	2.25	1.6	15	19	25	½"	2	479	575	289	12.2
RV80	23.5	2.1	1.5	15	19	25	½"	3	645	575	289	16.3
RV90	26.4	2.25	1.6	15	19	25	½"	3	645	575	289	16.3
RV100	29.3	2.35	1.65	15	19	25	½"	3	645	575	289	16.3
RV120	35.2	2.25	1.6	15	19	25	½"	4	810	575	289	20.4
RV130	38.1	2.35	1.65	15	19	25	½"	4	810	575	289	20.4
RV150	44	2.25	1.6	15	19	25	½"	5	975	575	289	24.5
RV160	46.9	2.35	1.65	15	19	25	½"	5	975	575	289	24.5

INSTALLATION

Les panneaux radiants doivent impérativement être installés et mis en service par un professionnel qualifié, conformément aux règles de l'art, et aux textes réglementaires en vigueur du pays destinataire.
Avant installation, vérifier la compatibilité entre le réseau de distribution gaz (nature et pression) et l'équipement de l'appareil.

Les appareils devront être installés conformément aux réglementations suivantes (pour la France) :
Arrêté du 30 juillet 1979 : règles techniques et de sécurité applicables aux stockages fixes d'hydrocarbures liquéfiés non soumis à la législation des installations classées, ou des immeubles recevant du public.
Arrêté du 2 août 1977 : règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés, situés à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou leurs dépendances.
DTU P 45.204 : installations de gaz (anciennement DTU 61.1)
DTU 24.1 : travaux de fumisteries.
Norme NF C 15.100 : installations électriques à basse tension – règles.
Code du travail, décret n°92.333 de mars 1992 : dispositions concernant la sécurité et la santé, applicables aux lieux de travail, sous section3.

VENTILATION OBLIGATOIRE DU LOCAL

L'espace à chauffer doit être ventilé pour évacuer les produits de combustions et apporter à l'appareil un renouvellement d'air suffisant. La ventilation peut-être effectuée mécaniquement ou naturellement. Le renouvellement d'air minimum à respecter doit être conforme aux réglementations en vigueur en France.

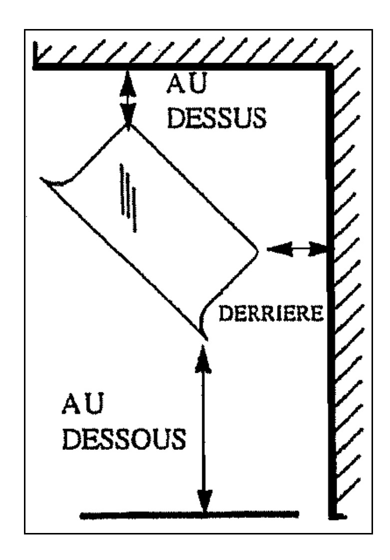
Suivant l'article GZ21 (Sécurité contre l'incendie n°1477-1), nous recommandons un renouvellement d'air minimum de 10 m3/h par KW installé.
Exemple : 1 RV30 = puissance de 8.8 KW
Renouvellement d'air minimum = 8.8 *10 m3/h = 88 m3/h.

MISE EN PLACE DU PANNEAU RADIANT

Chaque fois que c'est possible, placer le radiant à la hauteur recommandée (voir tableau ci-dessous). En choisissant la position du radiant, s'assurer que les distances minimum avec les matériaux combustibles soient respectées (voir schéma).

Modèle	Hauteur d'installation (m)		Couverture au sol (m²)			
	min	max	Chauffage de poste	Mal isolé	Moyen	Bien isolé
RV30	3.5	4.5	24	36	47	58
RV50	4.2	5.4	40	60	78	97
RV60	4.3	5.5	48	72	94	116
RV80	5.2	7	64	96	125	154
RV90	5.4	7	72	108	141	174
RV100	5.5	7	80	120	157	193
RV120	6.5	8	96	144	188	232
RV130	6.5	8	104	156	203	251
RV150	7.5	9	120	180	235	290

RV160	7.5	9	128	192	251	309

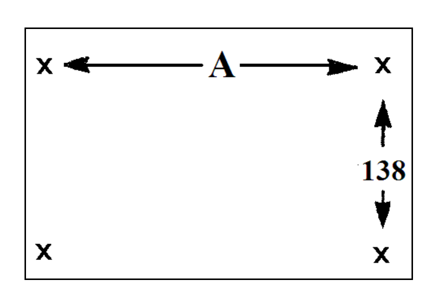


Modèle	Dist. Mini aux Matériaux Combustibles			
	Dessus (m)	Arrière (m)	Côtés (m)	Dessous (m)
RV30	0.62	0.2	0.75	1.85
RV50	1.03	0.2	0.75	1.85
RV60	1.03	0.2	0.75	1.85
RV80	1.03	0.2	1.2	2.51
RV90	1.23	0.2	1.2	2.51
RV100	1.23	0.4	1.2	2.51
RV120	1.33	0.4	1.2	3.08
RV130	1.33	0.4	1.2	3.08
RV150	1.54	0.4	1.3	3.38
RV160	1.54	0.4	1.3	3.38

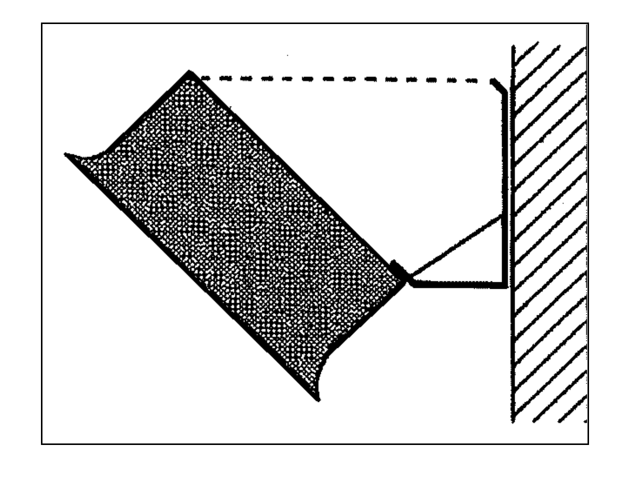
MONTAGE AVEC KIT DE FIXATION MURALE

Un kit de fixation murale peut être fourni avec chaque radiant. Ce kit permet un angle de montage de 30° à 45° par rapport à l'horizontale. Pour un angle différent, ne pas utiliser le kit d'accrochage fourni.

1. Placer les équerres sur la position choisie au mur pour le radiant. Vérifier qu'ils soient bien alignés, et marquer la position des trous pour fixer les vis (voir tableau). Percer les trous, adapter les chevilles et utiliser les vis pour fixer les équerres.
2. Fixer le bas de l'appareil au bas des équerres. Fixer le haut du panneau aux équerres en utilisant les crochets et la chaînette.



Modèle	Dimensions A (mm)
RV30	125
RV50	287
RV60	287
RV80	453
RV90	453
RV100	453
RV120	615
RV130	615
RV150	695
RV160	695



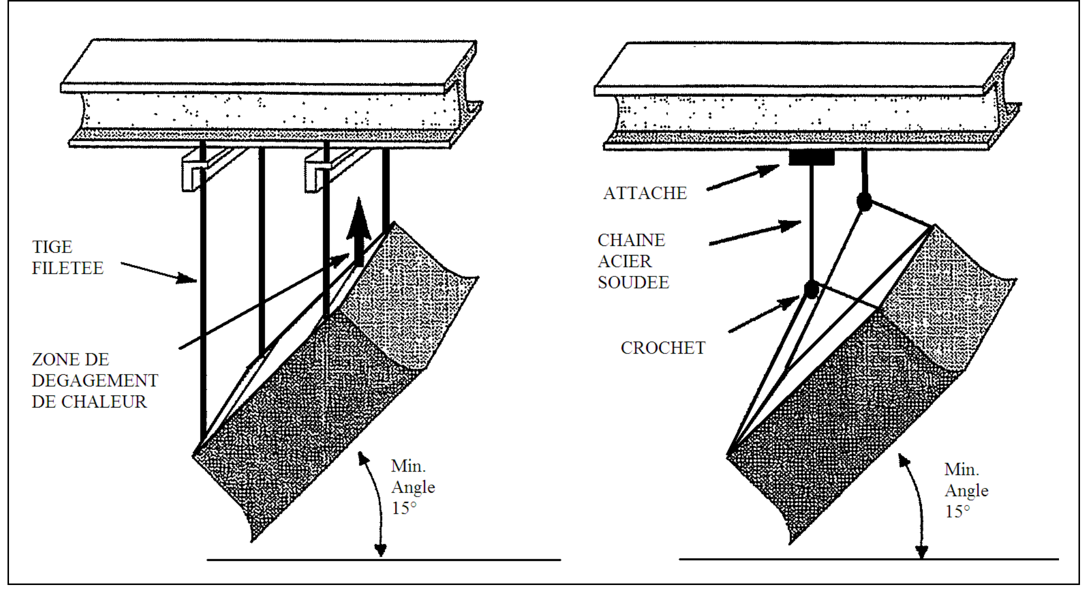
Si nécessaire, installer des suspensions antivibratiles, les céramiques des bruleurs étant sensibles aux vibrations et aux chocs.

AUTRES METHODES DE MONTAGE

Les panneaux radiants peuvent être également suspendus au plafond. Les schémas ci-dessous illustrent les méthodes les plus communément utilisées dans ce cas.

LA SURFACE DU RADIANT NE DOIT PAS FAIRE UNA NGLE DE MOINS DE 15° AVEC L'HORIZONTALE.

La zone de dégagement de chaleur de l'appareil doit toujours rester libre. Le tuyau de gaz ou les câbles électriques ne doivent jamais être utilisés comme support du panneau radiant.



Si nécessaire, installer des suspensions antivibratiles, les céramiques des bruleurs étant sensibles aux vibrations et aux chocs.

RACCORDEMENT GAZ

L'alimentation gaz d'un radiant doit comporter une vanne d'arrêt qui permettra de l'isoler pour réparation ou entretien.
Toute la tuyauterie doit être fixée et installée conformément aux réglementations listées page 4, et être prévue pour donner les pression et débit de gaz nécessaires. Ne pas utiliser de conduits dont la section est inférieure à celle du raccordement sur l'appareil.
Le raccordement final se fait au niveau de l'électrovanne gaz du radiant. Celle-ci a un filetage ½" ISO 7.
Un flexible gaz métallique conforme à la norme NFD 36123 peut-être utilisé. Celui-ci doit être tenu éloigné de l'ouverture d'évacuation des fumées en haut de l'appareil.
Attention de ne pas forcer sur l'électrovanne gaz lors du raccordement. L'électrovanne doit être maintenue par une clef de 40 mm lors du serrage.

PRESSION GAZ

PRESSIONS MAXI D'ARRIVEE DE GAZ :

20 mbar pour gaz naturel type G20
25 mbar pour gaz naturel type G25
37 mbar pour gaz naturel type G31

La pression gaz au régulateur est pré-réglée en usine pour les types de gaz suivants :
G20 – 15 mbar; G31 – 25 mbar.
Pour le gaz Groningue G25, la pression est à régler par l'installateur.

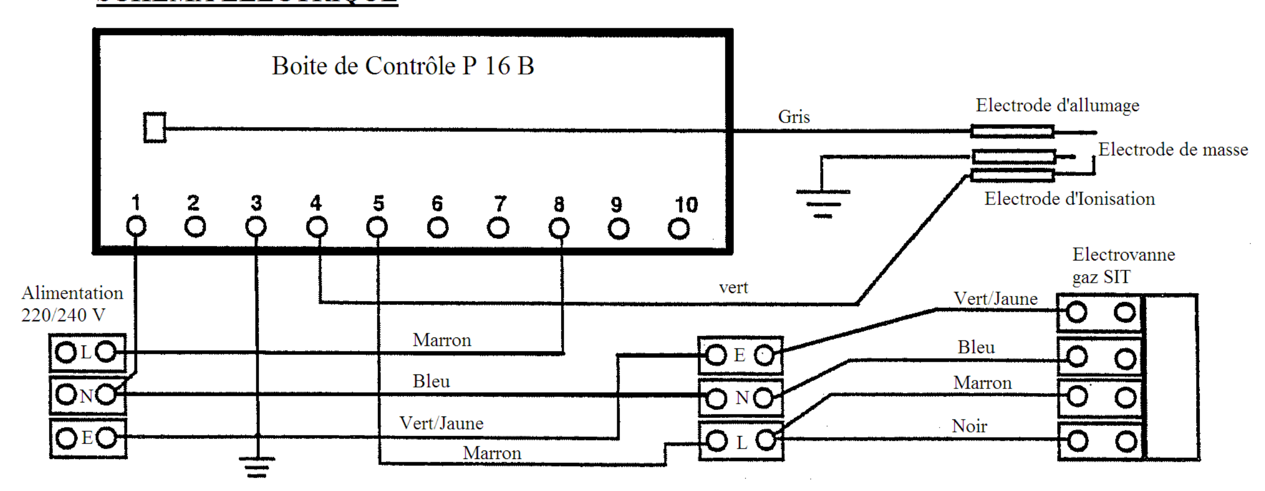
RACCORDEMENT ELECTRIQUE

LES APPAREILS DOIVENT ETRE RACCORDES A LA TERRE.
Alimentation monophasée 220/240 V 50 Hz.

Tout raccordement doit être conforme aux réglementations et normes en vigueur. Les câbles d'alimentation utilisés pour ces appareils correspondent aux codes couleur suivants :

Vert et jaune : Terre
Bleu : Neutre
Marron : Phase
La protection et le sectionnement sont à prévoir par l'installateur.
Un transformateur d'isolement est conseillé (Neutre obligatoire pour le bon fonctionnement, 0 Volt en permanence entre Neutre et Terre).
Phase + Neutre + Terre doivent être raccordés, car la détection de flamme ne se fera pas en cas d'inversion de polarité.

SCHEMA ELECTRIQUE

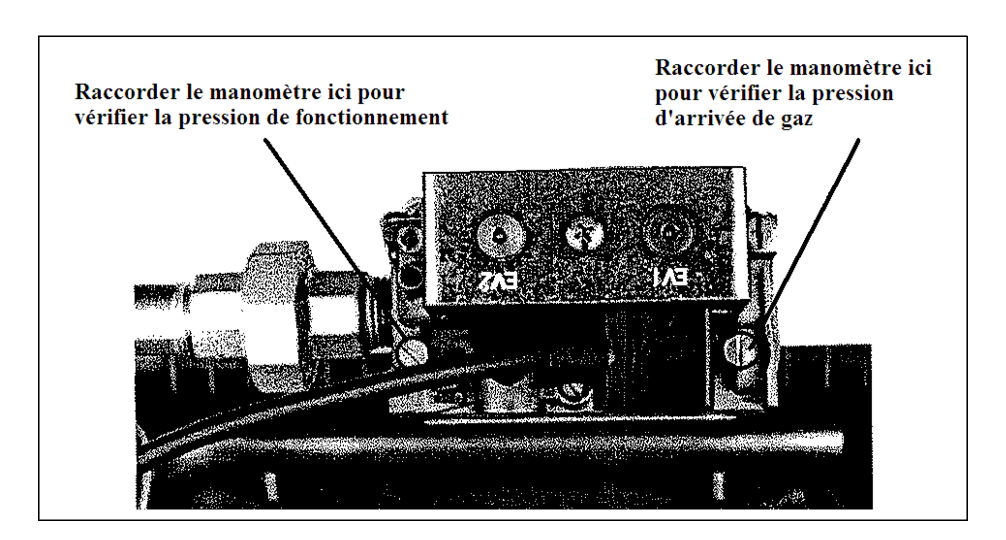


CONTROLES AVANT MISE EN SERVICE

Vérifier que les plaques céramiques ne soient pas endommagées. En cas de fissures, le radiant ne doit pas être mis en route tant que le brûleur concerné n'est pas remplacé.

MISE EN SERVICE

1. Vérifier que la vanne d'arrêt du radiant soit fermée.
2. Purger la conduite de gaz et vérifier l'étanchéité des tuyaux et des raccords.
3. Contrôler le branchement électrique du radiant, et vérifier le raccordement à la Terre.
4. Préparer le contrôle de la pression gaz en enlevant la vis de prise de pression et en raccordant le manomètre.



5. Ouvrir la vanne d'arrêt.
6. Mettre le radiant sous tension. Après un temps de purge de quelques secondes, l'électrovanne s'ouvre et l'appareil est allumé par le train d'étincelles.
7. Régler la pression de fonctionnement à l'aide du régulateur. La pression à l'injecteur doit être de :

   15 mbar pour le gaz naturel type H
   19 mbar pour le gaz naturel type L
   25 mbar pour le propane

   La pression au régulateur est pré-réglée en usine, aux valeurs prévues, pour le gaz naturel type H et propane.
   Si la pression mesurée ne correspond pas exactement à ces valeurs, il peut être nécessaire de la réajuster.
   Voir page 12 ^pour le mode de réglage.
   Quand la pression mesurée est correcte, couper l'alimentation électrique du radiant. Débrancher le manomètre, puis replacer et bien serrer la vis de prise de pression.
8. Ouvrir la vanne d'arrêt de gaz et mettre le radiant sous tension.
9. Régler la ou les consignes du système de régulation éventuel.

Le radiant est prêt à fonctionner.

ENTRETIEN

ATTENTION
NE PAS TOUCHER LES ELECTRODES D'ALLUMAGE OU D'IONISATION, OU N'IMPORTE QUELLE PARTIE DU CIRCUIT D'ALLUMAGE QUAND L'ALIMENTATION ELECTRIQUE EST BRANCHEE.
CES PIECES VEHICULENT DE HAUTS VOLTAGES A TOUT MOMENT ET PRODUIRONT UN CHOC ELECTRIQUE EN CAS DE CONTACT.

Normalement, un entretien annuel est suffisant, sauf en cas de conditions anormales nécessitant des interventions plus fréquentes (ex : environnement poussiéreux, etc…)
La procédure à suivre est la suivante :

1. Couper l'alimentation électrique du radiant et fermer la vanne d'arrêt gaz.
2. Nettoyer les surfaces encrassées. Les plaques céramiques et les venturis peuvent être nettoyés à l'air comprimé basse pression. La pression d'air ne doit pas dépasser 200 KPa ou 3 psi.
3. Oter et nettoyer les injecteurs si nécessaire; utiliser une clef de 11 mm.
4. Vérifier que :
   - Aucune plaque céramique ne présente de fissure ou autres altérations
   - Les fixations de l'appareil soient satisfaisantes.
   - La zone de dégagement de chaleur soit bien dégagée.
   - Les distances minimum par rapport aux matériaux combustibles soient bien respectées.
5. Remettre le radiant en service en suivant les opérations de mise en route.
6. Eteindre le radiant. Fermer la vanne d'arrêt gaz si le radiant n'est pas utilisé durant une longue période.

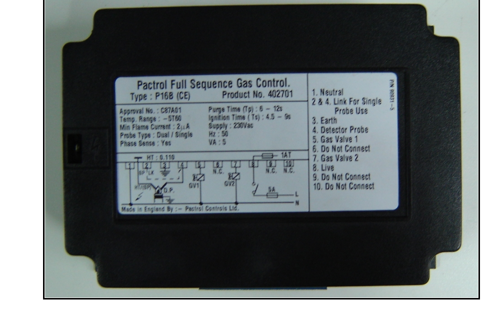
GUIDE DE DEPANNAGE

1. Le courant est branché mais le radiant ne s'allume pas.
    - Vérifier le raccordement électrique et les fusibles. S'il n'y a rien d'anormal, remplacer la boite de contrôle électronique.
2. L'électrode produit un train d'étincelles, mais le radiant ne s'allume pas.
    - Vérifier la pression d'alimentation en gaz (prise de pression sur électrovanne). Elle doit être de 18 mbar au moins en gaz naturel, ou 30 mbar au propane.
    - Vérifier l'écartement entre les électrodes (recommandé 3 mm).
    - Vérifier de fonctionnement de l'électrovanne. La remplacer si nécessaire.
    - Remplacer la boite de contrôle électronique si l'électrovanne n'est pas défectueuse.
3. Le radiant s'allume correctement, puis s'éteint peu après.
    - Vérifier l'écartement entre les électrodes (recommandé 3 mm, et 3 mm également avec la surface de la plaque céramique).
    - Si cela ne résout pas le problème, remplacer la boite de contrôle électronique.
    - Vérifier la polarité Ph/N.
4. Un des brûleurs n'atteint pas sa température normale de fonctionnement (couleur orange), et un ronflement anormal se produit.
    - Ceci est symptomatique d'un retour de flamme causé par plaques céramiques endommagées.
    - Remplacer le brûleur.

PROCEDURES DE REMPLACEMENT

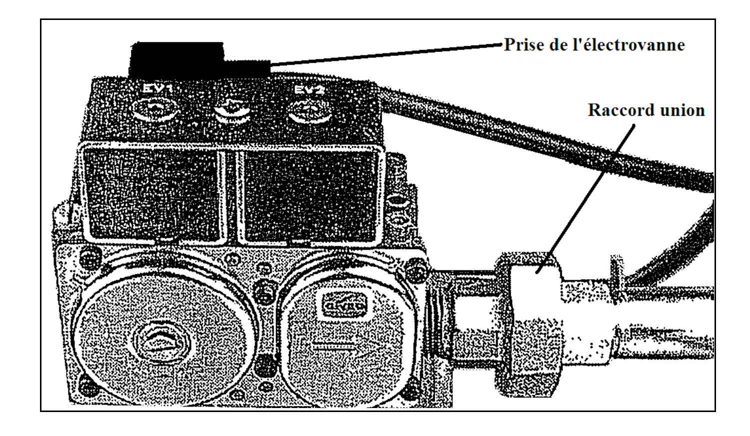
REMPLACEMENT DE LA BOITE DE CONTROLE ELECTRONIQUE

1. Couper l'alimentation électrique
2. Dévisser et ôter le couvercle de la boite de contrôle.
3. Débrancher le câble de raccordement des électrodes.
4. Dévisser les vis de fixation de la boite de contrôle. Débrancher le connecteur et enlever la boite.
5. Remplacer la boite de contrôle et refaire les opérations précédentes en sens inverse.
6. Remettre en route le radiant.

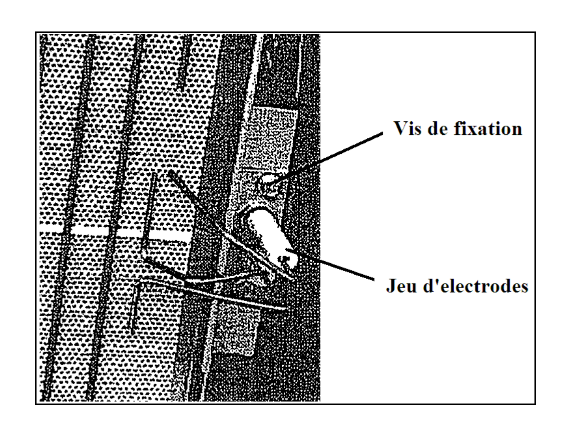


REMPLACEMENT DE L'ELECTROVANNE

1. Couper l'alimentation électrique et gaz.
2. Déconnecter l'arrivée de gaz sur l'électrovanne.
3. Déconnecter la connexion électrique de l'électrovanne.
4. Défaire le raccord union.
5. Enlever l'électrovanne gaz.
6. Remplacer l'électrovanne et remettre le radiant en route (régler la pression à l'injecteur).



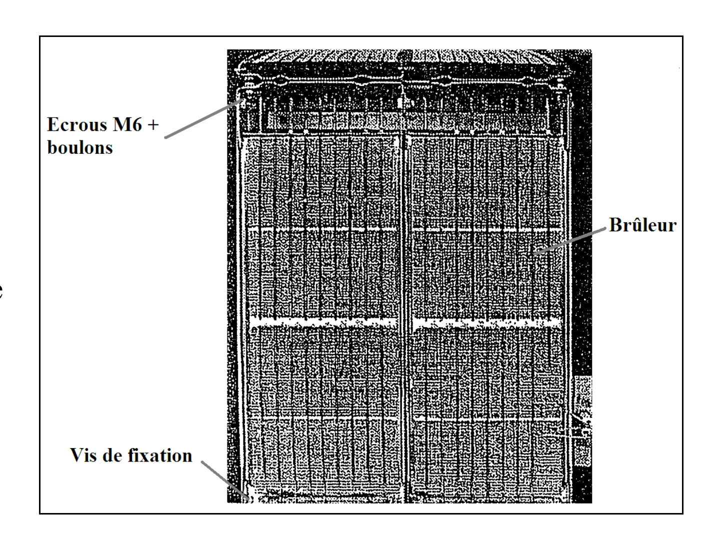
REMPLACEMENT DU JEU D'ELECTRODES



Si les électrodes sont endommagées, il faut remplacer le jeu complet.

1. Couper l'alimentation électrique et gaz.
2. Déconnecter les câbles des électrodes.
3. Enlever les vis de fixation des électrodes.
4. Remplacer le nouveau jeu d'électrodes.
5. Remonter les électrodes et remettre le radiant en route (vérifier l'écartement : 3 mm).

REMPLACEMENT DU BRÛLEUR



Si les plaques céramiques sont endommagées, il faut remplacer le brûleur complet.

1. Enlever les écrous et boulons qui fixent le cadre du radiant sur le brûleur.
2. Oter le cadre.
3. Oter les écrous M6 qui fixent le brûleur sur le radiant.
4. Oter le brûleur et le remplacer.
5. Replacer le cadre du radiant.
6. Remettre le radiant en route.

CHANGEMENT DE GAZ

Les radiants qui portent la catégorie 1_{2Er} sur la plaque signalétique sont utilisables au gaz naturel dans les pays suivants, sans modification : **France, Belgique.**

Les radiants qui portent la catégorie 1_{3P} et une pression d'arrivée de gaz de 37 mbar sur la plaque signalétique sont utilisables au propane sans modification.

DIAMETRE DES INJECTEURS

Modèle	**Diamètre injecteurs Catégorie 1_{2Er}** (gaz naturel G20) (gaz naturel G25)		**Diamètre injecteurs Catégorie 1_{3P}** (gaz propane G31)		**Nombre d'injecteurs**
	mm	**Marque**	**mm**	**Marque**	
RV30	2.25	A	1.6	D	1
RV50	2.1	B	1.5	E	2
RV60	2.25	A	1.6	D	2
RV80	2.1	B	1.5	E	3
RV90	2.25	A	1.6	D	3
RV100	2.35	C	1.65	F	3
RV120	2.25	A	1.6	D	4
RV130	2.35	C	1.65	F	4
RV150	2.25	A	1.6	D	5
RV160	2.35	C	1.65	F	5

CONVERSION D'UN RADIANT DU GAZ NATUREL (1_{2Er}) AU PROPANE (1_{3P}) EN FRANCE OU EN BELGIQUE.

1. Oter les injecteurs.
2. Remplacer les injecteurs 2.25mm par les injecteurs 1.6mm.
3. Remplacer l'électrovanne (voir page 9).
4. Préparer le contrôle de pression en ôtant la vis de prise de pression et en raccordant le manomètre.
5. Mettre le radiant en route.
6. Oter le capuchon du régulateur. Tourner la vis de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre pour ajuster la pression gaz à 25 mbar. Vérifier la pression au manomètre.
7. Quand la pression est stabilisée à 25 mbar, éteindre le radiant.
8. Oter le manomètre et replacer la vis de prise de pression.
9. Sceller la vis du régulateur en utilisant le capuchon.
10. Remplacer ou modifier la plaque signalétique pour montrer que le radiant a été réglé pour le gaz propane.

CONVERSION D'UN RADIANT DU GAZ PROPANE (1_{3P}) AU GAZ NATUREL (1_{2Er}) EN FRANCE OU EN BELGIQUE.

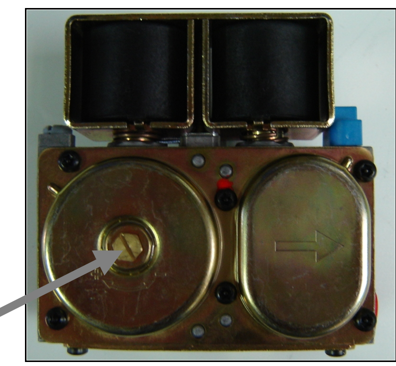
1. Oter les injecteurs.
2. Remplacer les injecteurs 1.6mm par les injecteurs 2.25mm.
3. Remplacer l'électrovanne (voir page 9).
4. Préparer le contrôle de pression en ôtant la vis de prise de pression et en raccordant le manomètre.
5. Mettre le radiant en route.
6. Oter le capuchon du régulateur. Tourner la vis de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour ajuster la pression gaz à 15 mbar ou à 19 mbar. Vérifier la pression au manomètre.
7. Quand la pression est stabilisée à 15 mbar ou à 19 mbar, éteindre le radiant.
8. Oter le manomètre et replacer la vis de prise de pression.
9. Sceller la vis du régulateur en utilisant le capuchon.
10. Remplacer ou modifier la plaque signalétique pour montrer que le radiant a été réglé pour le gaz naturel.

CONVERSION D'UN RADIANT DU GAZ NATUREL G20 (1_{2Er}) AU GAZ NATUREL G25 (1_{2Er}) OU INVERSEMENT, EN FRANCE OU EN BELGIQUE.

Régler la pression de fonctionnement à l'aide du régulateur. La pression à l'injecteur doit être de :
19 mbar pour le gaz naturel type L (G25)
15 mbar pour le gaz naturel type H (G20)

<u>REGLAGE DE LA PRESSION</u>

La pression se règle en agissant sur la vis de pression de l'électrovanne SIT pour le modèle 0830.040 avec régulateur, tourner la vis dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la pression.
La vis de réglage de pression gaz est recouverte d'un capuchon qui doit être enlevé avant d'effectuer le réglage et replacé ensuite.



Vis de réglage de pression

LISTE DES PIECES DETACHEES :

REFERENCE	DESIGNATION 1	DESIGNATION 2
SGC001	BOITE CONTROLE Type 1	BOITE NOIRE
SGC007	BOITE CONTROLE Type 2	BOITE VERTE
295014	CONNECTEUR 10 BORNES POUR BOIT	
273023	ELECTROVANNE	GAZ NATUREL OU GAZ PROPANE
SEP003	ENSEMBLE ALLUMAGE RVR 3 ELECTRODE	ET IONISATION
SEP002	ENSEMBLE ALLUMAGE RVR 2 ELECTRODE	ET IONISATION
274124	FIL ALLUMAGE LUMINEUX SCW102	
274128	FIL IONISATION LUMINEUX WB1005	
WR1142	INJECTEURS LUMINEUX 1.5mm	(repère E)
WR1143	INJECTEURS LUMINEUX 1.65mm	(repère F)
WR1141	INJECTEURS LUMINEUX 1.6mm	(repère D)
WR1136	INJECTEURS LUMINEUX 2.1MM	(repère B)
WR1135	INJECTEURS LUMINEUX 2.25MM	(repère 4)
WR1137	INJECTEURS LUMINEUX 2.35MM	(repère C)
SHC070	UNITE BRULEUR RAYHEAD	SCH052 - CERAMIQUE EN NID D'ABEILLE

Service technique



La société GENERFEU manifeste le désir d'être toujours le plus proche de ses clients et de leurs exigences. Une équipe forte de 18 techniciens répartis sur le territoire national soutenus par une logistique pointue, nous permettent de satisfaire toute demande avec les meilleurs délais. Nous vous apportons une assurance de qualité avec le suivi et l'entretien des installations de chauffage. Grâce à cette démarche, nous vous faisons bénéficier de l'évolution technologique constante de nos produits.

Service Technique : Tél. 04 72 31 86 78
Fax 04 72 31 86 99